



# Nouveau poste électrique dans le Quartier latin

FÉVRIER 2025 – BREFFAGE AUX MÉDIAS



NOUVEAU POSTE  
BREFFAGE AUX MÉDIAS

# Ordre du jour

- Pourquoi un nouveau poste?
- Exposition des contraintes techniques pour le construire
- Le point sur les scénarios d'emplacements étudiés par Hydro-Québec
- Présentation des leviers existants pour faire le meilleur projet possible
- Période d'échanges et de questions

# Pourquoi construire un nouveau poste?

## Le poste actuel arrive à la fin de sa vie

- Le poste Berri à 120-25-12 kV a été mis en service en 1968.
- Plusieurs équipements atteignent progressivement leur durée de vie maximale.
- Dans ce contexte, le risque de panne deviendra progressivement plus élevé, et le temps de rétablissement pourrait être plus long en cas de bris d'équipements.
- La construction d'un nouveau poste assurera la fiabilité du service dans le secteur.



## De plus, le poste atteindra bientôt sa capacité maximale

- Aujourd'hui, le poste Berri alimente environ 28 000 clients dans le secteur, dont 26 sont des clients institutionnels importants (université, hôpital, métro, etc.)
- Le poste est à 95% de sa capacité de transformation. En 2030, il atteindra sa capacité maximale.
- Le poste n'a pas la capacité de soutenir la transition énergétique du secteur (électrification des transports et des systèmes de chauffage).
- Peu de marge de manœuvre pour accueillir de nouveaux projets.

Pour les mêmes raisons, nous modernisons présentement plusieurs autres infrastructures électriques de Montréal.



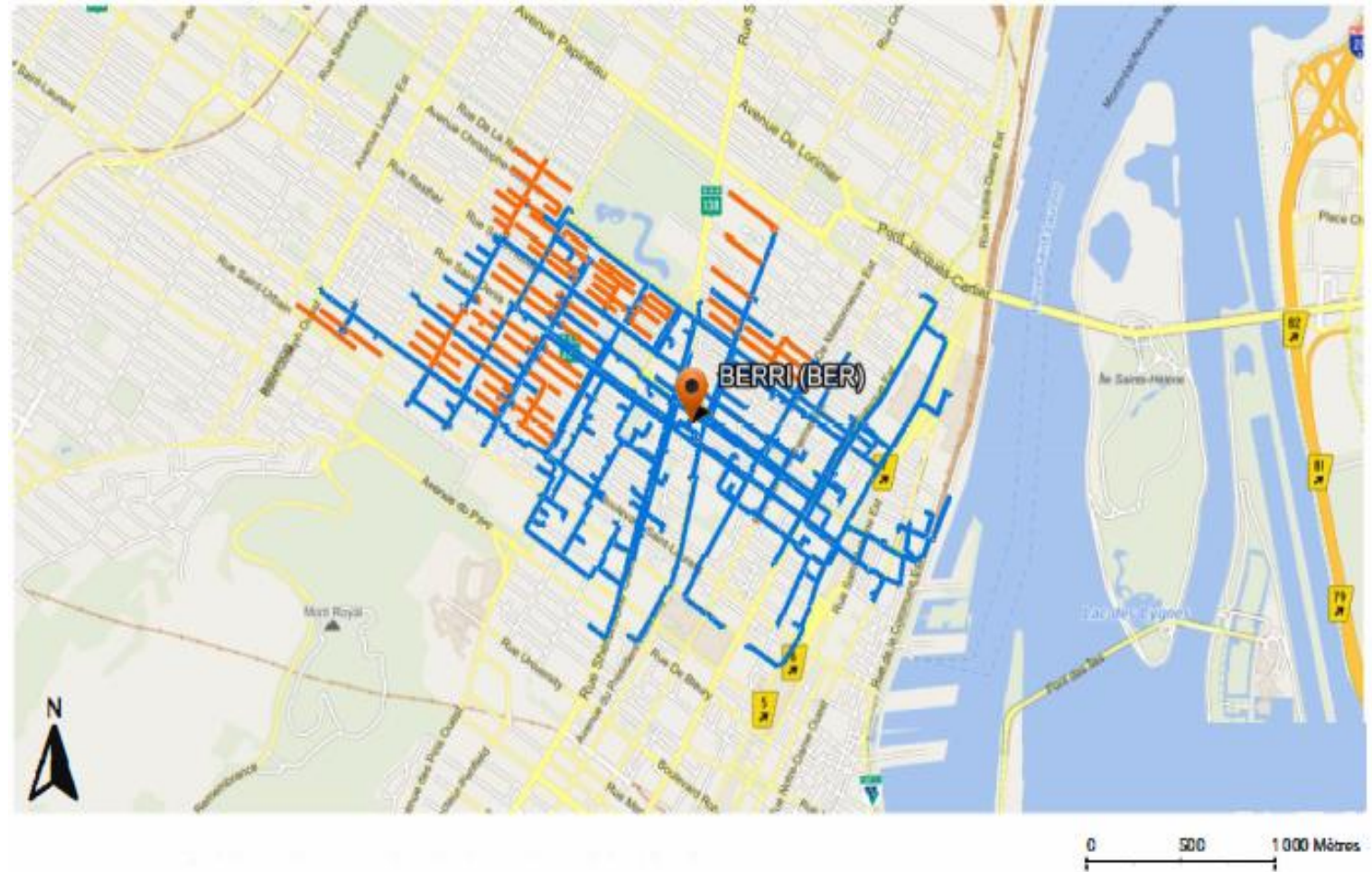
# Sans nouveau poste...

- Risque de pannes plus fréquentes.
- Risque de pannes plus longues.
- Les projets de développement du quartier (projets immobiliers, par exemple) seront freinés.
- La transition énergétique du quartier ne pourra pas se réaliser (bornes de recharge, conversion de systèmes de chauffage, etc...).

**De nombreuses  
contraintes**

# Un réseau souterrain imposant

- Du nouveau poste sortiront 64 lignes électriques souterraines à 25 kV.
- Ces lignes de départ souterraines doivent être raccordées au réseau de distribution souterrain.

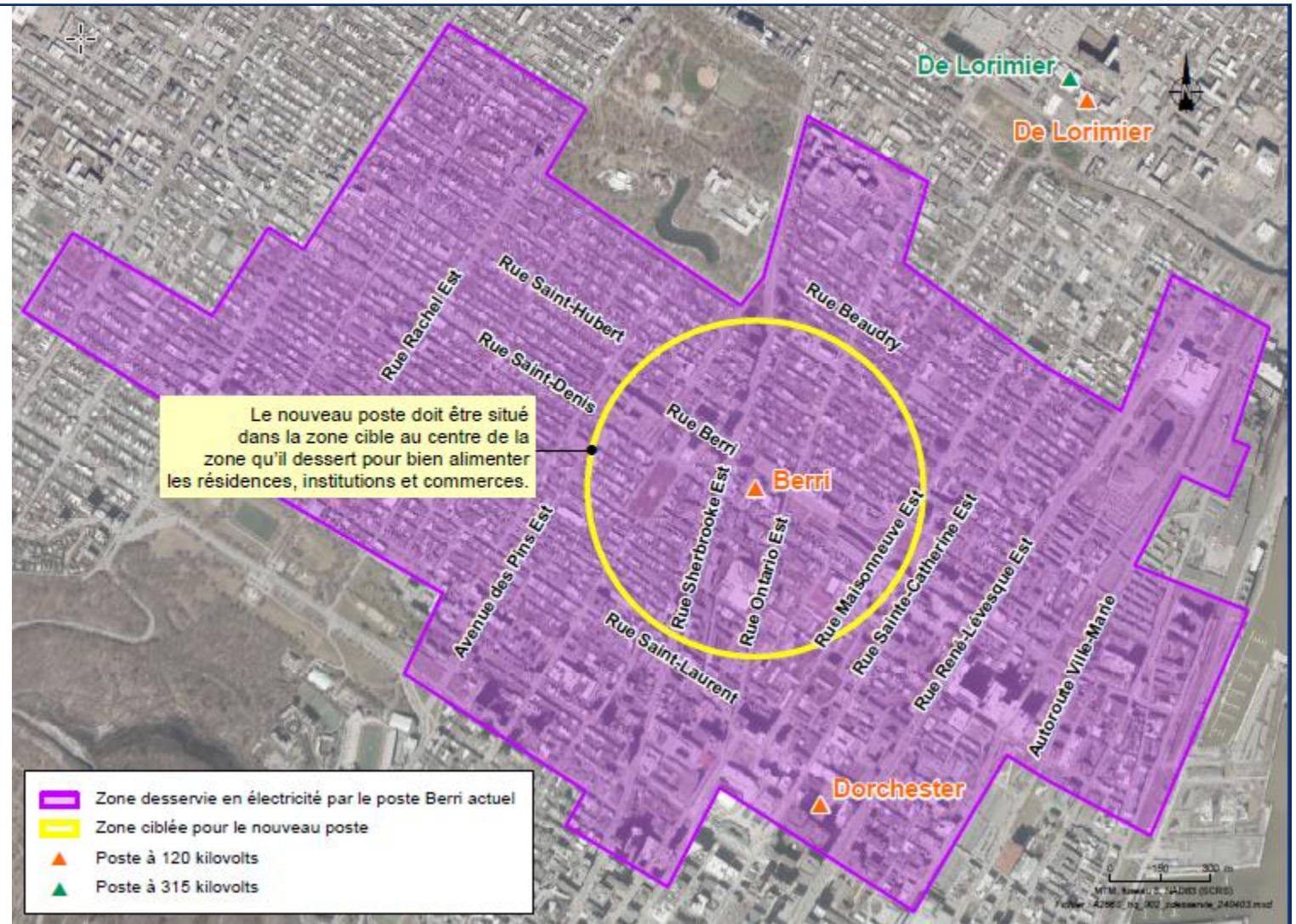


# Le poste doit être placé au centre de la zone desservie

C'est vrai pour le poste actuel, et il en est de même pour le nouveau poste.

Le nouveau poste doit se situer à 500 mètres du poste actuel pour desservir la zone.

La superficie du terrain doit être au minimum de 7 500 m<sup>2</sup> et d'une forme régulière pouvant accueillir les équipements requis.





**Plusieurs scénarios  
différents ont été  
étudiés en détail**

# Historique des démarches






- En 2017, les démarches commencent pour évaluer les terrains potentiels pour le nouveau poste. Peu de terrains sont disponibles.
- Le premier choix d'Hydro-Québec s'arrête sur le terrain de l'Îlot voyageur appartenant à la Société québécoise des infrastructures (SQI). La Ville de Montréal s'y intéresse également.
- En 2018, après discussions entre la Ville, la SQI et Hydro-Québec, la Ville de Montréal décide de faire un projet immobilier sur le site de l'Îlot voyageur.
- Il a également été demandé à Hydro-Québec d'évaluer d'autres scénarios d'emplacement, comme le stationnement de l'Institut des Sourdes-Muettes, le viaduc Berri et le bâtiment de la rue Saint-Hubert, au coin de la rue Ontario.
- Au début du mois de février 2025, l'analyse des scénarios d'emplacement alternatifs a été finalisée.

# Scénarios étudiés




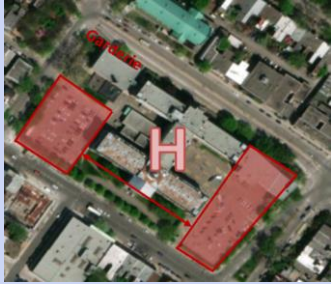

Scénarios	Description
A	Terrain de BAnQ + scénario souterrain
B	Viaduc entre Sherbrooke et Ontario
C	Terrain de l'ancien Îlot voyageur
D	Terrain coin St-Hubert/Ontario
E	2 bâtiments : Terrain de BAnQ et terrain coin St-Hubert/Ontario
F	2 bâtiments : Terrain de BAnQ et terrain du poste Berri actuel
G	2 bâtiments : Terrain du poste Berri actuel et terrain coin St-Hubert/Ontario
H	Institut des Sourdes-Muettes
I	3 bâtiments : Terrain du poste Berri actuel, de l'Institut des Sourdes-Muettes et de BAnQ



# Scénarios étudiés

	<b>A</b> Terrain de BANQ	<b>A+</b> Terrain de BANQ en souterrain	<b>B</b> Sur viaduc entre Sherbrooke et Ontario	<b>C</b> Terrain de l'ancien îlot voyageur (incluant une variante intégrée au projet de logements)	<b>D</b> Terrain coin St-Hubert/Ontario
Scénarios					
Statut	Possible	En cours d'évaluation	Écarté	Écarté	Écarté
Sommaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>La dimension du terrain permet la construction du poste, et l'emplacement permet de le relier à l'ensemble du réseau souterrain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une équipe a été mise en place pour évaluer les possibilités d'aménagement en souterrain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessite l'élargissement du viaduc pour permettre l'implantation du poste.</li> <li>Fermeture définitive de la rue Berri entre les rues Sherbrooke et Ontario</li> <li>La fermeture de la rue Berri et l'impact sur les rues adjacentes ne serait pas acceptable pour la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Premier choix d'Hydro-Québec en 2017 évalué en étude préliminaire.</li> <li>La Ville de Montréal a l'intention d'y construire des logements abordables.</li> <li>Après analyse, les deux projets ne peuvent pas être combinés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une seule rue possible (Saint-Hubert) pour sortir les canalisations de distribution limitant le nombre de départs de lignes souterraines.</li> <li>Impossibilité d'implanter 64 lignes souterraines des départs à 25 kV.</li> </ul>

# Scénarios étudiés

	<b>E</b> Terrain de BAnQ + coin St-Hubert/Ontario	<b>F</b> Terrain de BAnQ + poste actuel	<b>G</b> Poste actuel + coin St-Hubert/Ontario	<b>H</b> Institut des Sourdes-Muettes	<b>I</b> Postes multiples (poste actuel + A + H)
Scénarios					
Statut	Écarté	Écarté	Écarté	Écarté	Écarté
Sommaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impossibilité d'implanter 64 départs de lignes souterraines</li> <li>• Contraintes de construction majeures associées au tunnel de raccordement entre les deux sites devant passer sous le métro.</li> <li>• Fermeture de la rue Ontario pendant plusieurs mois pour la construction du tunnel sous le métro.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contraintes majeures de construction associées au tunnel de raccordement entre les deux sites en raison de la présence d'un égout collecteur de la Ville de Montréal sous la rue Ontario.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impossibilité d'implanter 64 départs de lignes souterraines.</li> <li>• Contraintes de construction majeures associées au tunnel de raccordement des deux sites devant passer sous le métro.</li> <li>• Fermeture de la rue Ontario pendant plusieurs mois pour la construction du tunnel sous le métro.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Institut est un immeuble de grande valeur patrimoniale qui date de 1864. L'espace disponible est insuffisant et de forme irrégulière. La construction d'un poste aurait exigé la démolition partielle ou totale du bâtiment patrimonial.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Requiert l'acquisition de 3 terrains.</li> <li>• Contraintes de construction majeures pour la construction de tunnels reliant les trois postes. Complexité d'aménagement de cinq sorties d'urgence pour ces tunnels. Superficie totale supérieure au scénario A.</li> </ul>

**Seul le terrain de  
BAnQ est une option  
plausible**

**Nous travaillons maintenant  
sur différents leviers pour faire  
le meilleur projet possible pour  
le quartier**

# Les engagements d'Hydro-Québec

- Mise sur pied d'un comité tripartite Hydro-Québec – BAnQ – Ville de Montréal
- Réduction de l'empreinte au sol du futur poste
- Consultation auprès de la Ville sur l'usage du site et du bâtiment du poste Berri actuel.
- Lancement d'un concours architectural



# Le souterrain

- Notre allons travailler à limiter le plus possible l'empreinte au sol du futur poste.
- De plus, une équipe a été mise en place afin d'évaluer les possibilités d'aménagement en souterrain.

# Un concours d'architecture sera organisé

- Mise sur pied d'un comité responsable du concours d'architecture
- La consultation qui débute nous permettra d'établir les critères menant au concours d'architecture
- Possibilité d'ajouter une fonction autre qu'électrique qui permettrait une interaction avec la rue
- Mandat d'accompagnement pour la réalisation du concours donné à la firme d'architecture Bisson et Fortin
- Balisage international consacré à la recherche d'exemples de postes électriques en milieu urbain

# Exemples architecturaux d'ailleurs



Poste Dal Grauer – Centre-ville de Vancouver



Poste Mount Pleasant – Vancouver



Poste Denny – Seattle



Poste Keilaniemi – Finlande



Poste électrique Oerlikon à Zurich



Poste électrique Milwaukee avec condos au-dessus



Poste électrique à Lyon



Exemple architectural - station de métro à Toronto

# Sortir du cadre établi

- Le bâtiment du futur poste Berri abritera deux étages complets exclusivement consacrés à l'entreposage des collections et des documents de BAnQ.
- Cet engagement permettra à l'institution de poursuivre sa mission, soit de rassembler, traiter, conserver et mettre en valeur le patrimoine documentaire québécois et une vaste collection de documents dans tous les domaines.

# Prochaines étapes de la consultation



Rencontres préliminaires avec certaines parties prenantes, statutaires BANQ, bureau de projet virtuel

Présentation publique (déjeuners-causeries, rencontres), site web et bureau de projet virtuel

Activités de participation du public, bureau de projet virtuel et mise en place du Comité tripartite HQ-BANQ-Ville

Présentation publique, bureau de projet virtuel

Séances du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Avis publics, bulletins info-travaux, affichage chantier, comité de bon voisinage



**COMITÉ TRIPARTITE ET TABLES DE TRAVAIL**

**2024**

**2025-2026**

**2027-2028**

**2029-2033**

**Avr. – juin**

**Juill. – sept.**

**Oct.-déc.**

**Avant-projet : études techniques, environnementales et participation du public**

**Autorisations gouvernementales**

**Travaux et mise en service**



**Période  
d'échanges**